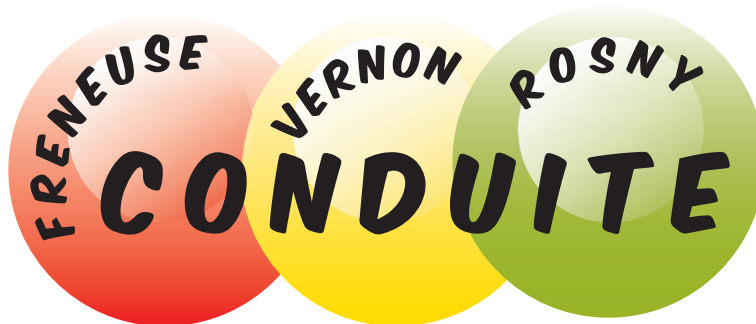


Responsable :
M. Éric TAVARES



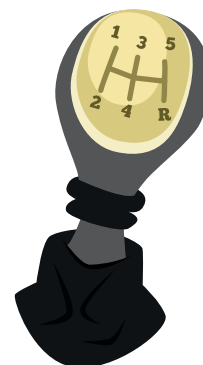
Formation **PASSERELLE**

Boîte automatique vers boîte manuelle

430 €

* 390 € si premier permis obtenu
au sein nos agences auto-écoles

Règlements par chèques, espèces, CB, boutique en ligne ou virement



Sous quelles conditions ?

- Être titulaire du permis de conduire B78, en cours de validité.

Le déroulement :

- 7 heures de formation réparties selon vos disponibilités.
- La formation est divisée en 2 parties :
 - Partie 1 : Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduites complexes.
 - Partie 2 : Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
- Demande de fabrication du nouveau permis auprès d'ANTS.

Comment :

- S'inscrire auprès de son auto-école labellisée :

1, rue Jean Tissier
78840 FRENEUSE

01 30 93 46 20
— Agrément N° E1107813650 —

15, rue de la Procession
27200 VERNON

09 52 56 19 96
— Agrément N° E1502700042 —

60, rue Nationale
78710 ROSNY

09 88 48 50 61
— Agrément N° E2307800110 —